

Compte rendu de la réunion du CENS du 27/11/2019 - préliminaire

Ordre du jour: Projets impliquant l'UFR de Physique dans le cadre de la Réforme du parcours santé (évolution de PACES)

A compléter avec la feuille de présence

Présents :

Ascacios, Barrière, Boucenna, Boulat, Cacciari, Cardoso, Carn, Carosella, Charnoz, Charon, Daerr, Ducci, Ménard, Mora, Nelayah, Orso, Py, Roucelle, Rousset, Steer

Procurations : Verdier (-> Roucelle)

Invités : G. Leo (présentation du parcours proposé par l'EIDD)

Début de séance 14h.

Imane Boucenna présente le contexte de la réforme PASS et donne les implications pour la discussion de ce jour.

Le CENS déplore la rapidité avec laquelle nous devons fournir un projet à l'université de Paris. Il est alors souligné que ce calendrier très contraint est conséquence de la sortie très tardive des arrêtés, et de l'incertitude prévalant longtemps sur la nécessité d'implémenter la réforme dès 2020. Suite à cela, l'université de Paris a demandé un moratoire de 1 an sur la mise en application de la réforme des études de santé ce qui a été refusé, mais la mise en place pour un nombre d'étudiants restreint a été acceptée pour la rentrée de Septembre 2020 de façon à respecter les difficultés de mise en place liées à la fusion des universités la constituant.

Suite à la réunion des directeurs de composantes de la faculté des sciences du 25/10/2019 plusieurs projets ont été proposés à la faculté (conseil des formations le 6 novembre) par les composantes BioMed, SDV et MedIngé de l'EIDD qui est associée à l'UFR de physique et pour lequel la faculté demande une évaluation par la composante qui est majoritairement engagée dans le parcours en termes d'heures d'enseignement. Les instances de l'UFR de physique n'avaient au demeurant pas eu l'opportunité de voir ce projet auparavant et un autre projet lié au parcours MedPhy actuellement existant pour accueillir les étudiants « reçus-collés » de PACES était déjà à l'étude.

Une discussion entre l'université et le rectorat ayant lieu les premiers jours de décembre de façon à pouvoir discuter des ressources nécessaires à la mise en place de la réforme, il convient donc pour le CENS de prendre une décision claire sur le projet qui sera soutenu pour une mise en place dès la rentrée 2020 et des ressources que celui-ci engage: les projets impliquent en effet une augmentation de notre capacité d'accueil et de la charge d'enseignement.

Contexte: il existe actuellement déjà une passerelle des études de santé vers la physique (parcours MedPhy), le volume d'étudiants à accueillir dans le cadre de la réforme, et leur vocation (souhait d'un retour vers la santé plutôt que reconversion) ne seraient cependant pas comparables.

Présentation de G. Léo (transparents et document associés au CR) et questions sur le projet (14h15-14h45) :

MedIngé propose un parcours menant à l'EIDD et adapte ses enseignements de façon à faire place à la mineure santé pour les étudiants concernés dès le L1. Si on le compare au parcours CUPGE de la licence de physique qui permet aux étudiants de préférentiellement entrer à l'EIDD, les enseignements de physique expérimentale, les langues (français/anglais) et de projet professionnel sont enlevées (~6ECTS/sem) de façon à faire place à cette mineure santé. Ce parcours se mettrait en place en L1 dès la rentrée 2020. La 3e année de ce parcours constitue la première année de l'école d'ingénieurs dans laquelle les étudiants sont admis sous réserve de validation de la 2e année. Capacité d'accueil 30(L1)-60(L2)-30(L3) étudiants.

Résumé projet Med-Ingé: 37 ECTS santé, 8 bio, 16 soft-skills (anglais, LV2, PPP/entreprise).

Le projet présenté ne propose pas à ce jour de mineure « Ingé » associée à ce parcours pour les licences santé.

La demande de mise en place de ce parcours est conditionnée à l'obtention de moyens supplémentaires pour son démarrage.

Le projet aurait naturellement sa place dans la faculté des sciences ou l'EIDD, mais nécessite actuellement d'être porté par l'UFR de Physique ou de Chimie (pour pouvoir s'adosser à une mention licence existante). Pour l'EIDD cette réforme est l'opportunité d'augmenter de manière rapide et discontinue le nombre d'étudiants ingénieurs.

Présentation Y. Charon pour le projet de Math-Phys-Santé (transparentes associés au CR) 14h45-15h15 :

Le projet associe les UFR de physique et de mathématiques de façon à proposer un projet dont la mise en place se fait sur deux années :

- Premier volet du projet en septembre 2020 : La capacité d'accueil de l'actuel parcours MedPhy (L2) est passée à 32 étudiants. Un premier semestre commun mais pour le S2 deux orientations sont proposées (modification par rapport au parcours actuel) : dominante physique et dominante mathématiques. Les débouchés de ce parcours en L3 peuvent être la L3 de mathématiques la L3 de physique, l'EIDD (admission sur dossier) tout en gardant la possibilité d'une 2e chance à l'admission dans les études de santé ce qui constitue un changement notable par rapport à l'actuel MedPhy. Une mineure maths-physique est également proposée dès cette rentrée (2h maths + 2h physique sur 2 semestres, 10 ECTS; 60 étudiants, 2groupes de TD, contribution UFR physique: 96 hCTD = 120 hETD) de façon à alimenter Maths-Phy-Santé dont l'effectif augmentera à la rentrée 2021 (de façon également à permettre l'accès à un plus grand nombre d'étudiants attendu et à anticiper la mise en place de la réforme du baccalauréat sur le profil des étudiants concernés).
- Deuxième volet en Septembre 2021 : La capacité d'accueil de Maths-Phy-Santé (MPS) passe à 60 étudiants. Une licence générale de science pourrait être proposée associant une mineure santé (dont l'enseignement se fait à distance - MOOC/distanciel). Cette licence est encore à l'état de préprojet et sera discutée par la suite puis présentée à nouveau devant les composantes concernées.

Ce second projet est également conditionné à l'obtention de moyens supplémentaires pour l'UFR de physique et de mathématiques pour être mis en place. Coût prévisionnel en régime de croisière: +246h UFR Phys. +267h Math.

Discussion

G.Rousset souligne qu'à la comparaison des deux projets la mineure santé semble moins intégrée au parcours MPS que via le parcours MedIngé.

Discussion concernant le devenir des étudiants ex PACES de l'actuel MedPhy.

Discussion sur le profil des étudiants attendu et les débouchés. G. Rousset souligne qu'il attendrait d'un projet s'adressant aux étudiants ayant une mineure santé qu'il permette une augmentation des effectifs de l'EIDD et en particulier un effectif féminin.

Départ Adrian Daerr 15h45

A. Asnacios on se positionne en tant qu'UFR de physique donc il faut sans doute engager progressivement l'UFR de physique et essayer de trouver un projet qui bénéficie à l'ensemble de l'UFR.

Départ de Yves Charon (responsable de MedPhy et porteur du projet Maths-Phy-Med) ainsi que de Gérard Rousset (directeur d'études de l'EIDD) : 15h30

S. Charnoz demande s'il serait possible de faire une demande de moyens en décembre en restant suffisamment vague pour pouvoir porter l'étude des deux projets et assurer une convergence.

Ch. Mora répond qu'une position non affirmée nous ne permettra pas de négocier de moyens complémentaires. Il faut donc converger sur un projet unique pour notre UFR.

L. Ménard ajoute que les deux projets ne sont pas complémentaires, il faut raisonner par rapport à l'entièreté de l'UFR de physique. Comme c'est le cas avec MedPhy, on a moyen de motiver des étudiants à entrer dans nos cursus. C'est donc une opportunité à saisir. Cette proposition alimentera également les GEI et l'EIDD.

F. Carosella, C. Roucelle le projet MedIngé ne permettra pas au vu de son contenu d'alimenter les filières de physique. Le projet MPS permet par contre d'alimenter l'EIDD en offrant un nouveau bassin de recrutement.

M. Cacciari débat de l'opportunité d'engager l'UFR aussi rapidement (2020) à la demande des composantes de santé et au détriment de projets d'enseignements que nous pourrions avoir purement au sein de notre UFR. Ch. Mora souligne l'immobilisme serait un problème du fait de l'arrivée non discutée d'un des projets qui nous engagerait quoi qu'il arrive.

Ch. Barrière un des projets est étanche par construction pour nos filières de physique. Le second projet se base sur quelque chose qui existe, qui fonctionne. Un des projets apporte donc sur une base plus large à l'UFR de physique.

D. Steer quitte le conseil 16h30

G. Orso insiste sur le fait que nous formions des physiciens quel que soit leur débouché, ingénierie ou science fondamentale. Les deux projets répondent donc à l'ambition de l'UFR.

A. Asnacios souligne que si nous ne sommes pas force de proposition, on le fera pour nous. La manière de proposer de G. Leo est arrivée de manière peu conventionnelle aux habitudes du CENS mais a le mérite d'être extrêmement agile et permet aux physiciens d'être proactifs. Les deux projets doivent converger. Le projet MPS est un premier pas de collaboration et permet de s'engager sur quelque chose de moins ambitieux certes sur la première année mais qui va grandir.

A. Asnacios et Ch. Mora : l'avis qui doit ressortir du conseil doit pousser clairement un projet et non rester en suspens. Le projet MedIngé nous engage trop rapidement, mais dans l'avenir on ne doit absolument pas fermer les choses.

L. Ménard il y a une certaine harmonie sur les maquettes proposées lors de ce quinquennal, le projet MedIngé n'est pas complémentaire et déséquilibrerait l'offre de formation en physique. L'UFR de physique soutient depuis plusieurs années deux groupes de CUPGE qui sont le bassin de recrutement préférentiel de l'EIDD. les étudiants de ce parcours ont la possibilité d'entrer dans les différentes formations de l'UFR et de l'EIDD. L'UFR de physique doit continuer ses projets en cohérence avec cette démarche .

Ch. Mora demande la clarification des modalités pour la mise au vote de ces deux projets.

Décision sur deux votes séparés accompagnés d'un chapeau introductif permettant d'amorcer la suite des discussions.

Le projet soutenu ne le sera que sous condition de l'obtention des postes demandés pour sa mise en place.

projet MedIngé porté par l'EIDD
pour (avec moyens associés) : 1
contre : 14
abs : 4

Le CENS ne soutient pas le projet MedIngé

Projet MPS porté par le responsable actuel de MedPhy Yves Charon :
pour (avec les moyens associés) : 15
abs : 3
contre : 1

Mise en place la mineure science en santé et l'année de réorientation MPS L2 en septembre 2020. La partie du projet présentée pour 2021 (licence de sciences, évolution des capacités de MPS) fera l'objet de discussions ultérieures et par conséquent à nouveau présentée en CENS.

La séance est levée à 17h20.